



SYNDICAT CGT MACON

Mâcon, le 21 juin 2018

Situation de l'Emploi à Mâcon : ça bouge !!!

Cela fait maintenant plusieurs années que la CGT mène sans relâche un combat pour stopper l'hémorragie de l'emploi sur notre site.

Dans toutes les instances CE, CCE, DP, NEGO Nous alertons Schneider-Electric sur cette dramatique perte de connaissance et d'un manque de transmission du savoir.

Rappelez-vous aussi de la pétition lancée en juin 2016, cette démarche avait obtenu une très large adhésion avec 366 signatures pour demander des embauches en CDI.

Nous dénonçons déjà à cette période l'emploi abusif de salariés en situation précaire, le moins que l'on puisse dire c'est que la situation ne s'est pas arrangée depuis.

C'est bien l'avenir du site de Mâcon qui est en question aujourd'hui, nous ne pouvons plus accepter la réduction du périmètre industriel et humain, un simple rappel - de 400 salariés inscrits à l'effectifs de Mâcon.

La question de la taille critique de Mâcon va très vite se poser et en général, nous connaissons la suite.....

La « **Lettre ouverte de la CGT** » interpellant notre Directeur et le plaçant devant sa responsabilité n'est pas passée inaperçue auprès de l'ensemble des salariés de Mâcon.

Si l'on se réfère à vos nombreuses réactions, Intérimaire comme Titulaire, ce courrier a été reçu très positivement.

Ce courrier n'est pas passé inaperçu non plus auprès de nos Dirigeants et de notre Patron, Monsieur Marmet qui a souhaité répondre de façon formelle en CE, en mettant un point à l'ordre du jour.

En effet, au dernier CE, Michel Marmet nous a annoncé **l'embauche de 10 intérimaires** qui se verraient proposer un contrat en CDI chez Schneider-Electric Mâcon au mois de juillet 2018.

Puis 27 postes ouverts à la mobilité et au reclassement interne :

- 13 postes seraient réservés aux salariés subissant le PSE à Fabrègues et Lattes.
- 14 postes seraient réservés aux salariés subissant le PSE de Beynost, dans le cadre du transfert de l'activité T200 et T300

La CGT ne peut que se féliciter de ces embauches, pour nous clairement, **ce n'est qu'une première étape.**

Schneider-Electric fait appel à un volant de salariés intérimaires de +70% dans certains secteurs, cela démontre tout simplement que l'établissement éprouve un grave problème structurel.

Il est évident que la volumétrie des embauches, n'est pas au niveau des besoins identifiés, mais il est indispensable d'amorcer une dynamique positive.

A l'idée que certains jeunes ou moins jeunes salariés pourront enfin stabiliser un peu leur situation professionnelle, pour nous, c'est une grande satisfaction.

Les actions de la CGT, et, il faut le reconnaître, le volontarisme du nouveau Directeur du site ont permis de faire évoluer les choses.

Nous devons avoir la garantie que les 27 postes soient pourvus, par le biais de la mobilité, ou bien par des embauches externes, il faut absolument rajeunir et féminiser notre établissement.

LA CGT continuera sans relâche ce combat juste indispensable à la pérennité de notre site.

« Contrairement à l'écrit de SUD dans son dernier tract, nous préférons faire confiance à nos actions syndicales, qu'au propos et éventuels engagements de Mr Meslay. Demander aux salariés de Fabrègues ce qu'ils en pensent. A chacun ses références »

CEM : DEMANDE D'UN CE EXTRA

La CGT juge la situation préoccupante concernant l'avenir de ce secteur d'activité sur le site de Mâcon, nous ne prenons pas trop de risque en disant que vous êtes nombreux à partager ce sentiment.

C'est la raison pour laquelle les élus(es) CGT ont sollicité la Secrétaire du CE pour provoquer un CE EXTRA.

Vous attendez de votre Direction un éclairage sur l'avenir de votre activité, mais avant tout des garanties. Nous aussi !

Les élus(es) CGT ont préparé une liste de questions pour appuyer cette demande, certainement que cette liste doit être pertinente et très complète, puisque aucune autre OS n'a enrichi cette liste. Dont acte !!!

PROCEDURE PSE : FABREGUES/ LATTES

La procédure de PSE va bientôt arrivée à son terme, puisque la négociation est terminée et que le CCE est convoqué le 28 juin pour rendre son avis.

Notre état d'esprit est partagé entre une grande tristesse et une immense colère.

Quel gâchis !!!

Les salariés de ces sites méritaient beaucoup mieux que d'être sacrifiés pour satisfaire aux exigences de Schneider-Electric et de ses prédateurs d'actionnaires.

Nous reviendrons ultérieurement et plus en détail sur le sujet.

LA CGT NE SIGNERA PAS L'ACCORD PSE

PS : ça valait le coût d'attendre 16 mois un tract de SUD.

Heureusement que le Syndicat CGT s'occupe de l'essentiel « VOUS »